

# NOTE D'OBSERVATION

Une répression  
injustifiée qui bafoue le  
droit de manifester

Manifestation à l'occasion de la journée internationale de lutte pour  
les droits des femmes et des minorités de genre - 8 mars 2025





*Ce samedi 8 mars 2025, une équipe de l'Observatoire Parisien des Libertés Publiques était présente à la manifestation parisienne pour les droits des femmes et des minorités de genre. Cette année, la manifestation a été particulière car marquée par la présence de deux collectifs non invités par les associations organisatrices en queue de cortège : "Nous vivrons" et "Némésis". Les associations organisatrices de la marche, en protestation contre leur présence, ont décidé pendant un temps de refuser d'avancer sans que la police n'ait recours à la force pour les faire avancer. Les violences policières décrites ci-dessous sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles ont eu lieu avant et bien après le blocage, alors que les manifestant·es ciblé·es ne commettaient rien de répréhensible et avançaient au rythme du cortège.*

Les trois observateur·ices de la manifestation du 8 mars 2025 ont été témoins de **pratiques policières brutales** à l'encontre de manifestant·es pacifiques. Par l'usage d'armes et le recours à des charges violentes, les forces de l'ordre **ont mis en danger les membres du cortège et porté atteinte à leur liberté de manifester.**

Alors que la manifestation se déroulait dans le calme et de manière festive depuis plusieurs heures, l'équipe d'observation a constaté un déchaînement des forces de l'ordre à l'égard de manifestant·es qui se contentaient d'avancer calmement sur le parcours au rythme du cortège. Il s'en est suivi un **tir de grenades lacrymogène, un usage de gazeuse à main et des coups de matraque au niveau de la tête**, notamment au 39 Boulevard Voltaire à 17h27 et au 43 Boulevard Voltaire à 17h36. Cette brutalité sans motif a contraint les manifestant·es à avancer plus vite alors qu'il n'y avait pas suffisamment d'espace dans la rue, provoquant des mouvements de foule.

Les forces de l'ordre ont semblé **frapper au hasard**, s'en prenant notamment à plusieurs membres des services d'ordre, dont celui du NPA qui a été violemment pris pour cible à 17h39 au 78 boulevard Voltaire, alors que ces dernier·es ne commettaient ni violences ni dégradations. Rien ne semblait justifier, ni même expliquer, cet usage de la force qui n'était ni strictement nécessaire ni proportionné donc de facto **illégal**.

Après un arrêt de plusieurs dizaines de minutes, la manifestation a repris dans le calme. Les forces de l'ordre se sont tenues très proches du cortège. À 19h29, la BRAV-M a lancé une nouvelle charge violente, encore une fois sans raison apparente. Ses agents ont asséné **des coups de poing et de pied** sur le service d'ordre du NPA et sur des manifestant·es au sol, puis se sont simplement retirés, laissant supposer que cette manœuvre ne procédait que d'**une logique punitive**.

À cela se sont ajoutées d'autres manœuvres dangereuses des unités de la BRAV-M, **effectuant une roue arrière** en fin de manifestation, ajoutant un climat d'intimidation supplémentaire.

Ce 8 mars a donc donné lieu à des scènes de **répression policière brutales et injustifiées**, de la sécurité des personnes et du droit fondamental de manifester.

## A RETENIR

- **Des violences policières arbitraires ciblant des manifestant·es pacifiques.**
- **Usage disproportionné de la force : grenades lacrymogènes, matraquage, coups au sol.**
- **Ciblage de membres des services d'ordre, notamment du NPA .**
- **Interventions brutales et sans motif**

# L'Observatoire Parisien des Libertés Publiques

L'Observatoire parisien des libertés publiques est un collectif indépendant créé à l'initiative de la Ligue des droits de l'Homme (Fédération de Paris) et du Syndicat des avocats de France (Paris) en 2019. Il se fixe comme objectifs de documenter les pratiques policières et les procédures administratives et judiciaires dans ce qu'elles peuvent avoir d'attentatoires aux droits et libertés. L'Observatoire vise aussi à informer de leurs droits les personnes concernées par ces pratiques.

Des observateur·ices sont présent·es sur les lieux où s'exercent ces pratiques et recueillent des témoignages. Des rapports et analyses sont ensuite rendus publics afin de sensibiliser les citoyen·nes, les acteur·rices de la justice et les pouvoirs publics, d'alimenter le débat d'intérêt public sur les libertés et d'apporter une réponse collective à ces dérives.

Pour nous contacter



@obsparisien



@obsparis

[contact@obs-paris.org](mailto:contact@obs-paris.org)

Retrouvez toutes nos publications sur notre site internet :

<https://obs-paris.org/>

